

La Roche-sur-Yon, le 5 juin 2020

## Réouverture de l'ensemble des déchèteries sans rendez-vous

Compte tenu des nouvelles conditions liées à la seconde phase du déconfinement, les 6 déchèteries de l'agglomération ouvriront du lundi au samedi en continu, sans rendez-vous, à compter du vendredi 12 juin. Jusqu'à cette date, l'organisation sur inscription se poursuit. L'accès aux déchèteries se fait toujours dans le strict respect des règles sanitaires collectives.

### Sans rendez-vous à partir du 12 juin

A compter du 12 juin, les déchèteries seront ouvertes aux particuliers résidant sur l'une des 13 communes de l'agglomération **sans rendez-vous et sans interruption du lundi au samedi de 9h à 18h**. Afin d'éviter un nombre trop important de véhicules, les usagers sont invités à optimiser leur déplacement en assurant un chargement complet de leur véhicule ou remorque. Il est recommandé d'autre part de répartir au maximum ses venues tout au long de la semaine.

### Sur rendez-vous jusqu'au 11 juin

Jusqu'au 11 juin, les déchèteries restent ouvertes aux particuliers résidant sur l'une des 13 communes de l'agglomération **sur rendez-vous et sans interruption du lundi au samedi de 9h à 18h**. Pour s'inscrire, un formulaire en ligne est toujours disponible sur [www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr). Un email ou un SMS sera ensuite envoyé à l'utilisateur pour confirmer son rendez-vous. Les inscriptions se poursuivront jusqu'à ce que plus aucun créneau ne soit disponible, et ce jusqu'au 11 juin inclus.

Les conditions d'accès restent également les mêmes :

- Les usagers doivent venir avec un **véhicule léger**, avec ou sans remorque (un seul passage par semaine et par foyer autorisé) ;
- À leur arrivée, les usagers doivent présenter leur **courriel ou SMS de confirmation** et apposer derrière leur pare-brise (côté passager) un **justificatif de domicile** (facture de redevance incitative...).

### Règles sanitaires

Dans les deux cas, les règles sanitaires, jusqu'alors en vigueur, restent toujours effectives :

- Il convient de respecter toutes les **consignes de sécurité** (ne pas sortir du véhicule avant le dépôt de ses déchets, port du masque recommandé, gestes barrières, distanciation physique...);
- **Aucun prêt de matériel** (pelle, balai, diable...), ni **aucune aide** ne pourra être apportée, pour le déchargement des déchets.

Pour rappel, seuls les déchets verts, gravats (sauf à la déchèterie de Thorigny), encombrants, métaux, bois, mobilier (sauf à la déchèterie de Thorigny), cartons, peintures, huiles de vidange, équipements électriques sont autorisés (le verre et le papier sont à déposer dans les colonnes en points d'apport volontaire).



### Contact presse

SIRISAWAT Malvina – Tél : 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51- [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)

BALAT Yan – Tél : 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)